

Le portage salarial immobilier, une solution souple adaptée aux besoins des négociateurs, des agences, des réseaux et des promoteurs

**FCI-Immobilier.Com**

Portage salarial immobilier

## → Quel intérêt pour le salarié porté ?

Exercer une activité de manière indépendante tout en étant salarié de la société de portage salarial.  
Déchargé des formalités administratives, le négociateur porté s'engage efficacement dans l'exécution de sa mission.

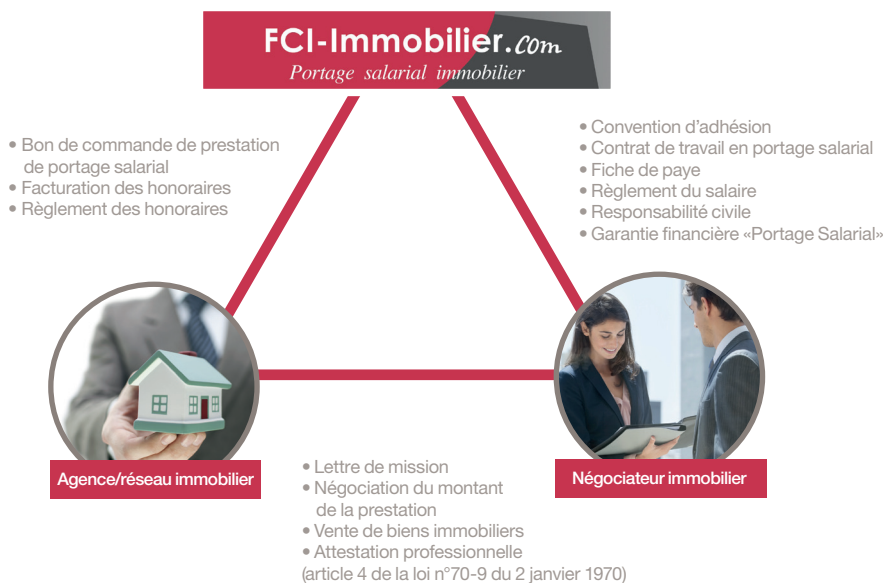
## → Quel intérêt pour l'agence/réseau ?

Recourir rapidement et dans un cadre juridique sécurisé à des compétences externes ou pour l'exécution d'une tâche occasionnelle.

### RÉGLEMENTATION

Inscrit dans le Code du Travail depuis le 25 juin 2008, le portage salarial fait l'objet d'une ordonnance adoptée le 1er avril 2015 en Conseil des Ministres. Elle définit un cadre juridique à la profession tout en sécurisant le statut du salarié porté.

## Le portage salarial repose sur une relation tripartite



FCI Immobilier Portage facilite les échanges entre les salariés portés et les agences/réseaux en recherche de compétences

## Les avantages pour l'agence/réseau

### Maîtrise des coûts

Avoir recours à un intervenant externe pour un projet spécifique.

### Transparence

L'agence/réseau paye uniquement une facture correspondant à la prestation de services en portage salarial négociée avec le salarié porté.

### Simplicité de gestion

Décharge l'agence/réseau et le salarié porté des tâches administratives. L'expert est pleinement voué à sa mission.

### Facilité et rapidité de mise en œuvre

L'intégration du salarié porté dans l'agence/réseau se fait dans un délai très rapide.

### Fonctionnement rigoureux

Le recours à un salarié porté par FCI Immobilier Portage offre la garantie d'un process administratif, juridique et comptable efficace.

Pour une gestion adaptée à vos besoins, **CONTACTEZ-NOUS :**  
**Service commercial – Tél : 01 43 80 51 71 – Mail : [contact@fci-immobilier.com](mailto:contact@fci-immobilier.com)**

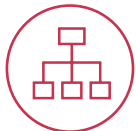
## L'expertise FCI Immobilier Portage, votre partenaire RH...



**Un savoir faire de plus de 10 ans** dans le portage salarial immobilier, l'accompagnement des salariés portés et de leurs entreprises clientes.



**Plus de 60 réunions d'information et de formation** organisées chaque année dans toute la France.



**Plus de 3000 intervenants** composés de négociateurs et mandataires portés en France.



**Une implantation nationale** : Paris (siège social), Lille, Lyon, Nantes, Marseille et Toulouse.



**Des services certifiés ISO 9001** par Bureau Veritas, attestant de la qualité de son organisation et de ses processus.



**Membre associé au syndicat professionnel PEPS** : Garantit le respect des bonnes pratiques relatives au portage salarial.



**Une garantie financière souscrite auprès d'AXA** protégeant les salaires nets et avoirs disponibles de ses salariés portés.

## Les + du salarié porté chez FCI Immobilier Portage

- Dispose d'un **interlocuteur unique** pour le suivi de son activité
- Possède une **couverture d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)**
- Est intégré dans le **Club FCI Immobilier Portage** lui offrant de nombreux avantages
- Bénéficie d'un parcours de **formation en ligne**
- Bénéficie de l'expertise d'une **équipe de professionnels issus du monde de l'immobilier**
- **Cotise sur son compte personnel de formation (CPF)**

**Un expert du portage salarial immobilier reconnu par les agences et réseaux**

Plus de 750 agences et réseaux immobiliers dans toute la France font confiance à FCI Immobilier Portage.



**Catherine DENJEAN MASSIA**  
Responsable d'agence ERA Immobilier

« J'ai connu le portage salarial lors d'une convention. Le système m'a paru intéressant, j'ai donc décidé de le tester dans mon agence. Convaincue, je travaille désormais avec plusieurs négociateurs en portage salarial chez FCI Immobilier Portage.

Les avantages sont nombreux, financièrement de manière comptable le calcul est simple, le portage permet de faire des économies de coûts fixes (plus de TVA à déclarer, plus de bilan à émettre...) sans comptable à payer. Hormis l'aspect financier, le portage salarial rend inexistantes toutes démarches administratives. C'est vraiment simple, nous n'avons rien à préparer ni à superviser, tout est correctement géré par FCI Immobilier Portage, un vrai bonheur !

Si nous souhaitons mettre un terme à la collaboration avec le négociateur porté, c'est avec une lettre de fin de mission qui permet évidemment au porté de conserver ses droits de suite sur ses mandats. Et pour le client qui achète ou loue un bien immobilier, le portage a un effet totalement neutre. Réelle alternative au statut d'agent commercial, le négociateur porté bénéficie du statut de salarié, il a des fiches de paies, une couverture sociale et cotise pour avoir des droits au chômage.

Mes négociateurs portés et moi-même n'avons jamais eu de soucis avec FCI Immobilier Portage, je recommande donc cette société pour sa qualité de service, de plus, toute l'équipe est sympa et disponible. ”